



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU
MARDI 29 JANVIER 2013
18 HEURES 30**

AS/MG

N° 001464

**Administration
Générale - Retrait la
Commune
d'Oppédette du
SIRTOM de la Région
d'Apt**

Affiché le :

Le mardi 29 janvier 2013 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) donne pouvoir à M. Pierre ELY, Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint) donne pouvoir à Mme Caroline ALLENE, Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Marie MARTIN, Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Solange BECERRA, Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS : 0

La séance est ouverte, Mme Caroline ALLENE est nommée Secrétaire.

Par délibération du 11 septembre 2012, la Commune d'Oppedette a sollicité son retrait du SIRTOM de la Région d'Apt.

Par délibération C 12-013 en date du 20 décembre 2012, le comité syndical du SIRTOM de la Région d'Apt a approuvé le retrait de la Commune d'Oppedette.

Par courrier du 27 décembre 2012, le SIRTOM de la Région d'Apt a invité les communes membres du syndicat à se prononcer sur ce retrait justifié par l'adhésion de la commune d'Oppedette à la Communauté de Communes du Pays de Banon.

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au conseil municipal de se prononcer, à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant, dans un délai de trois mois pour se prononcer sur le retrait de la Commune d'Oppedette du SIRTOM de la Région d'Apt.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve, le retrait de la Commune d'Oppedette du SIRTOM de la Région d'Apt.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**